

# BIÉLORUSSIE



Assistants de langue française

Fiche-destination 2023-2024

## IMPORTANT :

Mise à jour le 23 février 2023

**Etant données les recommandations du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le programme avec la Biélorussie est suspendu jusqu'à nouvel ordre.**

<b>Nombre de postes offerts</b>	1 à 2 postes sont proposés chaque année.
<b>Critères d'éligibilité spécifiques à la Biélorussie</b>	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur <a href="#">le site</a> de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour cette destination :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une connaissance du russe permettant de faire face à la vie quotidienne est <b>obligatoire</b> (un justificatif sera demandé aux candidats ayant obtenu un diplôme ou une certification en russe).</li> <li>• Avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une <b>L3 dans l'une des disciplines suivantes</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ;</li> <li>➤ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ;</li> <li>➤ LLCE, LEA (toutes langues) ;</li> <li>➤ Éducation : Sciences de l'éducation, Préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ;</li> <li>➤ Sciences humaines et sociales : Économie, Histoire, Sociologie, etc.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Villes ou régions d'affectation</b>	Une ville avec un Département de français universitaire (formation des professeurs) et une section bilingue francophone (selon accords)
<b>Établissements</b>	<p>Lycées et/ou universités</p> <p>Chaque assistant intervient généralement dans un lycée (section bilingue) et une université.</p>
<b>Calendrier</b>	<p><b>Publication des résultats</b> France Éducation international publie les résultats à partir du mois d'<b>avril 2023</b></p> <p><b>Contrat</b> <b>9 mois</b> (1<sup>er</sup> octobre 2023 - 30 juin 2024)</p>



<b>Temps de travail et de congés</b>	<b>20 à 22 heures maximum par semaine</b> Congés selon le calendrier universitaire local.
<b>Rémunération et aides</b>	<p><b>Rémunération mensuelle</b>  <b>800 BYN</b> soit environ 300 à 350€ net</p> <p>Conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change.</p> <p>Le salaire est versé par l'université d'accueil et l'établissement secondaire en fonction de la grille de rémunération en vigueur dans l'établissement.</p> <p><b>Installation</b>                  Les frais de voyage et de nourriture sont à la charge de l'assistant.                  L'hébergement est pris en charge par l'université d'accueil, en général à la résidence des étudiants.                  Les conditions de vie sont agréables en Biélorussie et le niveau de revenu des assistants leur permet de vivre très correctement.                  L'assistant a la possibilité de suivre gratuitement des cours de russe.</p>
<b>Statut de l'assistant</b>	L'assistant a le statut de salarié de son université et ou de l'école d'affectation.
<b>Permis de travail et visa</b>	<p><b>Visa de travail « enseignant »</b>  <b>Frais de visa : gratuit</b> sur invitation de l'université d'accueil.</p>
<b>Couverture sociale</b>	Afin d'obtenir le visa requis, l'assistant devra impérativement souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile.
<b>Liens utiles</b>	Ambassade de France à Minsk : <a href="https://by.ambafrance.org/">https://by.ambafrance.org/</a> Ambassade de Biélorussie à Paris : <a href="http://france.mfa.gov.by/fr">http://france.mfa.gov.by/fr</a>
<b>Reconnaissance de l'expérience</b>	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le <a href="#">site internet</a> de France Éducation international.
<b>Renouvellement de contrat</b>	Les renouvellements ne sont possibles qu'à titre exceptionnel car la priorité est accordée aux nouveaux candidats.